

PROCÈS-VERBAL DE CONSEIL D'ÉCOLE**ÉCOLE / RPI**

NOM	École primaire de Bellefois	DATE DE LA RÉUNION
COMMUNE	Neuville de Poitou	19 juin 2018

Participants (☑ : présent , ☐ : excusé)

Représentants des parents d'élèves	Éducation nationale	Collectivités	Autres participants
Mme Corbet (tit.)	<input checked="" type="checkbox"/>	Présidente du SIVOS	DDEN
M. Coupaye (tit.)	<input type="checkbox"/>	Mme Saint-Pé	Mme Dilet
Mme Dercourt (tit.)	<input checked="" type="checkbox"/>	Vice-présidents du SIVOS	Invités (en fonction de l'OJ)
Mme Desobeaux (tit.)	<input checked="" type="checkbox"/>	Mme Cases	Mme Gorme
Mme Fradet (tit.)	<input checked="" type="checkbox"/>	Mme Cottier	<input checked="" type="checkbox"/>
Mme Rouzeau (tit.)	<input type="checkbox"/>	Représentant de la Mairie de :	
Mme Souchaud (tit.)	<input type="checkbox"/>	Neuville-de-Poitou	
M. Charrier (suppl.)	<input checked="" type="checkbox"/>	M. Praud	<input checked="" type="checkbox"/>
Mme Cordier (suppl.)	<input checked="" type="checkbox"/>	Saint-Martin-la-Pallu	
Mme Darles (suppl.)	<input type="checkbox"/>	M. Gelin	<input type="checkbox"/>
Mme Lakomy (suppl.)	<input type="checkbox"/>		
M. Thomassin (suppl.)	<input checked="" type="checkbox"/>		
M. Tocqueville (suppl.)	<input type="checkbox"/>		
	IEN		
	Mme Jussaume		

Pour introduction, le président nomme une secrétaire de séance : Mme Léa Chauvet

Ordre du jour

- 1 – Fonctionnement du conseil d'école
 - Approbation du dernier procès verbal
- 2 – Actions pédagogiques
 - Projets de classe, classes de découverte
 - Fête de l'école
- 3 – Utilisation des moyens de l'école
 - Effectifs élèves et équipe enseignante 2018-2019
 - Budgets
 - Fournitures scolaires
- 4 – Hygiène et Sécurité
 - Travaux (bilan et à venir)
 - Sécurité
5. Mise en œuvre et suivi du PEDT
 - Temps périscolaire
 - Bilan des activités périscolaires (TAP) et perspectives 2018-2019

1. Fonctionnement du conseil d'école

★ Approbation du dernier procès verbal

Les parents d'élèves signalent qu'il avait été demandé lors de la réunion qu'il y ait trois commissions restauration dans l'année au lieu de deux.

Une fois ce point établi, le procès-verbal du dernier conseil d'école est approuvé à l'unanimité.

2. Actions pédagogiques

★ Projets de classe

- Projets menés avec la médiathèque de Neuville
 - Projet de rencontre avec un auteur/illustrateur, Laurent Audouin (classes de CE2 et de CM1-CM2). Les rencontres ont eu lieu fin avril et en mai.
La préparation de cette rencontre a permis un travail sur la lecture à l'école et à la médiathèque. Le point d'orgue a été la venue de Laurent Audouin qui après une explication du métier d'illustrateur a mené une séance de dessin à l'encre de Chine.
Ce travail collaboratif avec la médiathèque a été un riche moment.
 - Projet de lecture pour les classes de CP-CE1 (rencontres de fin mars à mai). Deux activités ont eu lieu à la médiathèque sur le thème de l'amitié ; le principe était de ne lire que le début de chaque livre pour donner aux élèves l'envie de découvrir la suite de l'histoire dans la classe ou à la maison. Le bilan est très positif pour l'ensemble des acteurs.
 - Découverte de la médiathèque le 29 mars pour les élèves de maternelle (connaître la fonction d'une médiathèque, s'y repérer, écouter une histoire et la comprendre). Cette sortie a été couplée avec la visite du marché Neuville.
- École et cinéma : tous les élèves ont participé à ce projet, avec des choix de films différents en fonction des niveaux des élèves (deux films pour les maternelles et trois pour les élémentaires). Le projet sera reconduit l'année prochaine si les finances de la coopérative le permettent. Ce projet a permis d'aborder de nombreux domaines disciplinaires, mais a également permis aux élèves de découvrir des films qu'ils n'iraient pas voir spontanément.
- Projets de correspondance
 - Avec une classe de Villiers pour la classe de Mme Hamon. Les élèves se sont déplacés à l'école de Villiers le 3 avril. Les correspondants viendront à Bellefois pour un pique-nique au Bois Cernin le 3 juillet.
 - Avec une classe de MS/GS de Cherves pour la classe de Mme Lamy. Ceux-ci sont venus à Bellefois le 3 avril et la classe de Mme Lamy se rendra à Cherves le 3 juillet.
 - Avec deux classes de Vertou (44) pour les élèves de CM1-CM2 de Mme Dreulle et M. Wolff.
- Projet vidéo de présentation de l'école (classes de CM1-CM2). Le fil rouge de la vidéo de la classe de Mme Dreulle est « Les classes ont du talent » alors que le projet de la classe de M. Wolff a pour support une enquête au sein de l'école. La vidéo de la classe de Mme Dreulle est terminée ; celle de la classe de M. Wolff est en cours de montage.
- Projet sur le chant choral pour les deux classes de CP-CE1. Ce projet est facilité par l'intervention de musiciens professionnels (Trio-Wilhelm) dans le cadre de Pass'Art, dispositif financé par la communauté de communes du Haut-Poitou. De nombreux exercices sont proposés pour apprendre à contrôler sa voix et à chanter tous ensemble. Ces intervenants seront également acteurs de la fête de l'école.
- Natation : les élèves de CE1 ont une séance hebdomadaire de natation à la piscine de Neuville, la dernière séance étant le 25 juin. Comme indiqué lors du précédent conseil d'école, l'objectif de ces séances n'est pas de se focaliser sur une technique de nage, mais d'appréhender le milieu aquatique et de permettre à un élève de se mettre en sécurité sur une courte distance.
Les parents d'élèves demandent si des séances de natation auront lieu l'année prochaine et

quelles seront les classes concernées. M. Wolff informe que depuis 2 ans le principe était d'alterner élèves de cycle 2 et élèves de cycle 3. Les élèves de CM1 (de l'an prochain) seront donc prioritaires. Si un deuxième créneau se libère, les élèves de CM2 pourront y aller également (dans la mesure où le crédit de transport est suffisant pour deux déplacements à la piscine).

- Conseil des élèves : la prochaine réunion aura lieu le lundi 25 juin. À la demande de M. Wolff, M. Praud sera présent pour répondre aux questions des élèves. M. Wolff le remercie pour sa disponibilité et souligne le côté formateur pour les élèves de comprendre par sa présence que derrière le mot "Sivos" qu'ils ont l'habitude d'entendre, il y a des personnes qui travaillent et donnent de leur temps pour la commune et l'école en particulier.
- Bibliothèque : Déborah Liault arrive au terme de son contrat avenir. M. Wolff signale le travail excellent réalisé par Déborah en collaboration avec les enseignants. Elle sera remplacée à la rentrée. Le Sivos recherche une solution en interne.
- Tournoi d'échecs le 3 juillet : les élèves de CM1-CM2 se rendront à Avanton en Vélo pour participer à un tournoi d'échecs avec les élèves de cycle 3 de l'école « La rose des vents ». Cette activité mettant en jeu des compétences d'attention et de concentration est très intéressante à travailler avec les élèves.

★ Classes de découvertes

Toutes les classes de l'école sont allés à Nantes : les élèves de maternelle dans la journée du 3 mai, les élèves de cycle 2 (classes de CP-CE1 et CE2) les 4 et 5 juin, les classes de cycle 3 (classes de CM1-CM2) du 5 au 8 juin.

Comme prévu, les activités communes à tous les élèves ont été les Machines de l'Île et le Jardin des Plantes.

Les élèves de cycle 2 ont en plus découvert le château des ducs de Bretagne et réalisée une visite commentée de Nantes en petit train.

Les activités supplémentaires des élèves de cycle 3 ont été l'étude du système solaire au Planétarium, la visite du musée de l'imprimerie et du musée Jules Verne, la découverte du vieux Nantes via deux rallyes de découvertes et la rencontre leurs correspondants de Vertou.

Les élèves sont revenus enchantés de ces sorties scolaires. Le retour des parents est également très positif. Les enseignants insistent sur les activités pédagogiques en amont et en aval de ces sorties.

Le directeur remercie les parents accompagnateurs qui sont indispensables à la bonne marche de ces sorties.

Le cout de revient cumulé des voyages à Nantes des élèves de l'élémentaire est de 17 418 €. M. Wolff rappelle que ces voyages sont possibles grâce au financement du Sivos (1 940 €), des actions de l'APE (3 000 €), le reste étant payé par la coopérative scolaire abondés par la contribution au voyage des parents. Une subvention au Conseil Départemental a été demandée, mais l'école n'a, à ce jour, pas reçu de réponse.

Un parent d'élèves demande pourquoi les CE2 ne sont pas partis avec les CM1 et CM2 à Nantes comme l'année précédente. Le directeur répond qu'il y a plusieurs raisons à cela. L'année dernière, les CE2 étaient partagés en deux classes (CE2 et CM1-CM2), ce qui n'est pas le cas cette année. D'autre part, une partie du voyage des CM1-CM2 était dédiée à leurs correspondants. Enfin, le surcout engendré par trois nuitées supplémentaires (au lieu d'une nuitée) n'était pas négligeable.

★ Fête de l'école

Elle aura lieu le vendredi 29 juin à la salle Jean Doussset (début du spectacle à 18h30). Le spectacle sera suivi d'un apéritif offert par l'APE puis d'un repas.

3. Utilisation des moyens de l'école

★ Effectifs élèves et équipe pédagogique 2017-2018

Effectifs

Les effectifs prévus pour la rentrée prochaine actualisés ce jour, sont les suivants :

PS	MS	GS	CP	CE1	CE2	CM1	CM2	Total
17	16	17	18	19	19	23	29	158
50			108					

Les effectifs sont en baisse d'un peu plus de 10 élèves par rapport aux effectifs actuels, mais des arrivées pendant les vacances d'été sont comme chaque année à prévoir.

Ces effectifs non encore stabilisés ne nous permettent pas de finaliser la répartition des élèves. La liste des classes et la répartition des élèves ne seront donc communiquées que le 31 août au soir, la rentrée étant le lundi 3 septembre.

La tendance serait de garder le même fonctionnement pour les maternelles, c'est-à-dire deux classes de PS-MS-GS. Afin d'équilibrer les effectifs des classes, il est également prévu une classe de GS-CP. M. Wolff demande au Sivos la possibilité de bénéficier d'une Atsem. Mme Cottier répond de manière positive à cette demande, si elle s'inscrit dans les mêmes conditions que lors de l'année scolaire 2016-2017.

Par ailleurs, Mme Cottier annonce qu'une personne supplémentaire viendra en soutien des Atsems pour le passage aux toilettes et le couchage des élèves de PS et MS, c'est-à-dire de 13h00 à 13h30.

★ Fournitures scolaires

Pour les élèves de la maternelle, aucune fourniture scolaire n'est demandée (hormis un classeur pour ranger les travaux).

Pour les élèves du CP jusqu'au CM2, le principe est le suivant : tous les manuels scolaires et les cahiers sont fournis par l'école. La liste définitive des fournitures sera distribuée d'ici la sortie et postée sur le site internet de l'école. Des ajustements mineurs pourront néanmoins être proposés à la rentrée par les enseignants.

★ Budgets

Les budgets de l'école (fonctionnement et investissement) ont été votés début avril. Le budget de fonctionnement est identique à celui de 2017. M. Wolff remercie le Sivos pour la ligne budgétaire dédiée au renouvellement des manuels et outils pédagogiques.

Concernant le budget d'investissement, le Sivos a fait un effort budgétaire important et a accordé la plupart des demandes effectuées par l'école. Ont été achetés 2 vidéoprojecteurs et tableaux blancs, 2 visualiseurs, du mobilier (tables, bancs, meubles étagères), du matériel de sport (poteaux de volley et de badminton). Mme Cottier précise que le coût des achats déjà effectués s'élève à plus de 5 000 € (des licences pour accès au serveur informatique restant à acheter).

★ Salle de réunion

Des parents d'élèves élus demandent s'ils pourront utiliser la salle de réunion l'année prochaine. La question se pose également pour les membres de l'APE.

Le Sivos indique que le prêt de la salle de réunion pourra encore se faire l'année prochaine, mais la demande des clés devra être anticipée d'au moins une semaine et celles-ci devront être déposées à la Mairie dès le lendemain.

4. Hygiène et Sécurité

★ Travaux (bilan et à venir)

- Le dortoir a été équipé d'un radiateur.
- Les toilettes et le lavabo des toilettes de l'Algéco qui est à côté de la classe de Mme Lamoureux ont été aménagés avec des cloisons et des portes. Ces toilettes seront réservées aux filles suite à l'enlèvement des toilettes de l'entrée du bâtiment de maternelle.
- Une cloison a été montée dans le hall du bâtiment de maternelle, ce qui permet de sécuriser l'accès à la cuisine et au serveur informatique, et de bénéficier d'une salle des maitres.

Le lavabo actuellement encore présent dans cette petite salle sera déplacé dans la classe de Mme Lamy pendant les vacances de la Toussaint.

- Un voile d'ombrage triangulaire a été installé devant la garderie (au-dessus de l'entrée de la garderie, côté cour de récréation).
- Problème d'inondation dans l'école : depuis le dernier conseil d'école, le bâtiment de maternelle (salle de motricité et cantine comprises) a été inondé une fois, les Algécos deux fois avec des gouttières dans les classes de Mme Dreulle et Mme Lamoureux. Concernant le toit des Algécos, Mme Cottier informe que les services techniques réfléchissent à une solution permettant un écoulement des eaux de pluie.

Par ailleurs, Mme Dreulle signale que le sol des Algécos semble moisir. Cette information va être remontée.

M. Wolff signale le besoin régulier de surveillance de toutes les bouches avaloirs afin de les nettoyer de la boue qui s'y accumule. Le Sivos annonce que des travaux vont être entrepris sur la commune pour limiter les dégâts lors des fortes pluies et orages.

- Les travaux concernant le bâtiment de maternelle (accès des toilettes pour personnes à mobilité réduite, rénovation complète des toilettes des maternelles et création d'un couloir pour accéder à la salle de motricité) sont confirmés pour cet été.

L'espace des toilettes pour les maternelles sera agrandi. Une zone filles et une zone garçons seront séparées par une cloison basse.

Des placards seront aménagés dans le hall de maternelle d'ici la fin de l'année scolaire pour remplacer ceux qui occupent une partie de l'espace réservée aux futures toilettes.

- Les travaux d'extension du préau avaient été également envisagés. M. Praud précise que ce projet de préau, très coûteux, n'a pas été accepté lors du vote du budget.
- Rangement des vélos : l'abri pour les vélos est prévu pour cette année. Il devrait être installé contre le mur de la salle de réunion. La benne à papier serait alors rapprochée du portail. L'installation se fera en deux temps : d'abord la pose des rails de rangement puis dans un second temps le montage d'une bulle de protection (devis en cours).
- La cloche de l'école est fêlée et n'est plus entendue dans les bâtiments. Mme Cottier précise que le cout d'une nouvelle cloche (entre 800 et 1 000 €) est prohibitif. Par contre, l'achat d'une cloche d'occasion pour un budget d'environ 250 € peut être envisagé.

★ Sécurité

- Un exercice d'alerte de type « intrusion » a été mené (le 18 juin). La corne utilisée ne se révèle pas assez puissante pour que toutes les classes l'entendent.

Le Sivos précise que l'achat d'un système d'alerte « attentat-intrusion » et « risques majeurs » a été accepté lors du vote du budget. Les travaux d'installation auront lieu d'ici la fin de l'année 2018.

- De même, le Sivos confirme l'achat d'un visiophone pour sécuriser l'entrée principale. Il sera également installé avant la fin de l'année.
- Sécurité aux abords de l'école :
 - Rampes métalliques qui étaient entre les deux voies de l'arrêt minute : M. Praud n'a pas d'information des services techniques. Il se charge de les relancer.

- Les parents d'élèves indiquent que le policier municipal est moins présent devant l'école. Mme Cottier informe que les travaux de la place du Majestic ont nécessité une présence accrue du policier municipal au niveau de l'école Jeanne d'Arc. Ces travaux qui ont duré 8 à 9 semaines étant terminés, il reprendra sa périodicité normale de surveillance.
- Les parents d'élèves s'interrogent sur l'avancement de la signalétique aux alentours de l'école et de la sécurisation des abords. M. Praud confirme qu'une réflexion est en cours et va aboutir, mais les dates exactes de réalisation ne sont pas encore fixées. L'objectif reste une réalisation en 2018.
En ce qui concerne le panneau de l'école, une réunion est prévue avec tous les directeurs pour préciser le fond et la forme des informations à faire figurer sur ces panneaux.
- Sécurisation de la route de Clan et la route de Vendevre : des travaux ont déjà été effectués. Des stops ont en effet été posés pour ralentir les voitures sur la route de Saint-Martin la Pallu.
- Des petits champignons présents sur l'espace herbeux de la cour ont été grignotés par des élèves. Ces champignons ne présentaient pas de dangers (ce qui a été confirmé par le centre antipoison). Une sensibilisation auprès des élèves a été faite.

5. Mise en œuvre et suivi du PEDT

★ Temps périscolaire

- Cantine

- Point sur la commission restauration

Les parents d'élèves renouvèlent leur souhait de trois réunions dans l'année afin de pouvoir mieux suivre les actions décidées en séances. Mme Cottier précise qu'il est difficile de caler des réunions ; cette problématique sera réfléchiée en début d'année scolaire.

- Activités périscolaires de la pause méridienne

- Mme Ambre Gorme, responsable des TAP, effectue un bilan des activités.

Ce bilan a été fait auprès des enfants : les activités sportives leur ont beaucoup plu (karaté, tennis de table). 91 % des enfants pensent revenir l'année prochaine.

Un bilan a également été fait auprès des intervenants : ils sont satisfaits de leur année et constatent avec plaisir que les enfants ont toujours envie de participer. Deux intervenants se sont néanmoins plaint d'un certain nombre de CM : mauvaise attitude des enfants entre eux et envers l'intervenant (notamment le professeur de karaté et de tennis de table). Deux élèves ont d'ailleurs été exclus.

Remarque : des photos d'enfants sont présentes sur le site internet de la Mairie. Le directeur propose de créer un espace dédié aux TAP sur le blog de l'école et de se charger de la mise en ligne des documents en protégeant leur accès via un mot de passe. Pour simplifier la mise en ligne, le Sivos fournira les fichiers au format PDF.

- Mme Gorme présente les activités prévues pour l'année prochaine.

Les TAP sont maintenus et resteront gratuits pour les parents, la totalité du cout étant pris en charge par le Sivos. Les horaires resteront les mêmes.

Mme Cottier rappelle que le principe est de faire découvrir des activités aux enfants, d'où le souhait de varier les activités d'une année sur l'autre. Quand les élèves s'inscrivent, ils sont tenus de faire toutes les activités proposées (ils ne savent pas ce qu'ils auront comme activité quand ils s'inscrivent, même s'ils ont connaissance de toutes les activités qui auront lieu).

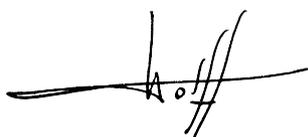
Les activités prévues pour l'élémentaire sont les suivantes : fitness, vince-pong (tennis sur un petit terrain avec des raquettes et balles de ping-pong), atelier théâtre, activité inter-génération (découverte de l'école, des métiers et objets d'autrefois) et jeux de société.

Les activités pour la maternelle (GS) sont : musique (avec découverte d'instruments), activités liées à la lecture / contes (1^{ère} partie de l'année) et jeux de société (2^e partie de l'année).

- Remarque : il est arrivé que des enfants devant aller aux TAP ne mangent volontairement pas au premier service afin de ne pas avoir à se rendre aux activités. M. Wolff demande à ce que les enseignants soient avertis dès 14h00 de ce genre d'incidents pour qu'ils puissent recadrer ces élèves.
- Garderie
 - Les parents d'élèves soulignent la qualité de l'accueil de la garderie : les enfants sont très contents, l'ambiance est apaisée, la relation avec les parents est bonne et toutes les activités créatives sont appréciées.
 - Les parents regrettent néanmoins que la garderie ne ferme pas un quart d'heure plus tard. Mme Cottier souligne qu'un chiffrage a déjà été réalisé l'année dernière sur une base de 35 enfants. M. Praud avait alors indiqué que l'augmentation de temps de garderie entraînerait de facto une augmentation tarifaire liée au temps de présence des deux employés communaux. Un nouveau sondage plus précis sera effectué par les parents d'élèves en début d'année scolaire 2018-2019 pour présentation lors du 1^{er} conseil d'école.
 - Mme Cottier informe que les tarifs de la garderie resteront au forfait (et non au temps passé), avec un forfait différent le matin du soir pour tenir compte de la prise du gouter.
 - Les parents signalent encore leur mécontentement d'avoir à payer le bus du mercredi midi pour aller à la Souris-Verte, alors que les écoles du centre-ville n'ont pas besoin de bus puisque la garderie est à côté. Mme Cottier rappelle la participation non négligeable du Sivos puisque le paiement des parents ne finance pas intégralement le cout de ce transport.
 - Mme Cottier signale le problème posé le mercredi midi quand un élève non prévu est mis dans le bus en cas de retard des parents. Une solution serait de décaler de quelques minutes le départ du bus (pour un départ à 12h10 ou 12h15) ce qui laisserait le temps aux enseignants d'appeler les parents et de remplir une fiche avec le nom de l'enfant et les coordonnées des parents. Cette question sera débattue en début d'année scolaire pour amener des précisions dans le règlement intérieur.

Fait à Bellefois, le 19/06/2018

Le président du Conseil d'École



La secrétaire de séance

